

Secrétariat général du gouvernement

Nouméa, le 25 mai 2016

**Direction de la culture, de la condition féminine
et de la citoyenneté**

Mél : dccfc@gouv.nc

Tél. : 26.97.60 - Fax : 26.97.67

Empreintes

Projet culturel et artistique du Médipôle de Koutio

AVIS D'APPEL PUBLIC À PROJET

COMMUNIQUÉ

Avis d'appel public à projets artistiques pour le Médipôle de Koutio

Dans le cadre du projet artistique et culturel du Médipôle de Koutio, la Nouvelle-Calédonie invite les artistes et designers à participer à la décoration et à la création d'œuvres pour les espaces extérieurs et intérieurs du complexe hospitalier.

Aussi, il est demandé aux créateurs intéressés de constituer un dossier de candidature.

Les dossiers sont à retirer à la direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté, 21 rue Georges Clémenceau. Téléphone : 26.97.60 – Email : dccfc@gouv.nc ou téléchargeables sur le site www.gouv.nc, rubrique DCCFC.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 17 juin 2016 à 16 h, délai de rigueur et seuls les dossiers dûment complétés seront examinés.**



PRÉAMBULE

La Nouvelle-Calédonie a souhaité affecter 240 millions de francs CFP à la réalisation d'un projet artistique et culturel pour le Médipôle de Koutio, inspiré par la loi dite du « 1 % artistique ». Ce dispositif consiste à consacrer un financement représentant de 0,5 à 1 % du coût des travaux, à la commande d'œuvres d'art ou d'aménagements culturels.

Une somme de 180 millions est spécifiquement réservée à la création d'œuvres d'art et d'aménagements pour la diffusion ou la pratique des arts vivants ou audiovisuels.

L'objectif du 1 % est d'impliquer les artistes, créatifs et designers dans un projet architectural visant à accueillir du public, contribuant ainsi à la sensibilisation des futurs usagers du bâtiment à l'art et à la culture.

Ce document a pour objet de déterminer les modalités de sélection des projets présentés dans le cadre du « Projet artistique et culturel du Médipôle de Koutio ».

OBJET

Une série d'appel à projets artistiques est ouverte dans le cadre de la construction du Médipôle de Koutio.

Ce grand ensemble architectural qui a vocation à devenir le fer de lance de la santé publique dote la Nouvelle-Calédonie d'un équipement hospitalier de toute dernière génération.

Il a été conçu pour faire face à la croissance démographique et répondre aux besoins de la médecine et de la chirurgie modernes.

Si la décision de construire un nouvel hôpital sur un site unique est prise en 2006, ce ne sera qu'en janvier 2012, après de longues années d'études et de concertation avec la communauté hospitalière, que les travaux débiteront. Le bâtiment a été livré en janvier 2016 au CHT Gaston-Bourret. Il devrait ouvrir ses portes en octobre-novembre 2016.

Érigé sur un site exceptionnel, entre mer et montagne, le Médipôle regroupe les infrastructures jusque-là dispersées du CHT Gaston-Bourret, ainsi que plusieurs établissements de santé complémentaires. Son architecture offre un cadre fonctionnel, découpé en plusieurs blocs, lumineux et aérés, le bâtiment exprime la volonté de l'architecte Michel Beauvais d'humaniser l'hôpital et d'en faire un lieu de bien-être. Ses éléments majeurs, le plateau technique et les pôles Médecine, Chirurgie, et Mère-enfant sont traversés d'un jardin, qui forme l'épine dorsale du complexe.

Pièce maîtresse de la ZAC de Dumbéa-sur-mer, le Médipôle va structurer le développement de la périphérie de Nouméa.

PROGRAMME DE LA COMMANDE ARTISTIQUE

Espaces verts extérieurs

- Groupe d'œuvres du rond-point de l'entrée du Médipôle
- Œuvre animée sur le talus du pôle Mère-enfant

Parvis

- Œuvre monumentale du parvis du grand hall
- Sculpture de l'agora du parvis

Grand hall

- Décoration de la chapelle
- Œuvres numériques des écrans d'accueil et des terminaux multimédias

Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

- Sculpture de l'entrée (parvis)
- Œuvres des salles d'accueil

Centre de radiothérapie de Nouvelle-Calédonie

- Sculpture de l'accueil
- Œuvres des salles d'accueil

Jardin des traversées

- Sculptures des espaces verts
- Sculpture dédiée au don d'organe
- Œuvre murale du jardin des Traversées
- Bancs publics des coursives

Patios

- Sculptures et installations des patios

Décoration des services

- Œuvres murales des salles d'attente et salons des familles
- Décoration du pôle Mère-enfant et des services accueillant les jeunes patients
- Décoration des salles de l'Unité douleur
- Décoration de la salle de recueil - Aide médicale à la procréation
- Décoration de la salle de présentation des dépouilles aux familles

PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Dans le cadre des appels à projets visant à passer commande d'œuvres d'art ou de prestations culturelles pour le Médipôle de Koutio, la Nouvelle-Calédonie assure une publicité adaptée, permettant une information suffisante des artistes, designers et créateurs susceptibles de se porter candidats, à l'exception des commandes qui ne peuvent être confiées qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques, artistiques ou tenant à la protection des droits d'exclusivité.

Pendant la phase d'appel à projet, les candidats sont appelés à :

- retirer les dossiers de candidature incluant les informations techniques auprès de la DCCFC ou téléchargeable sur le site des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie : www.gouv.nc , rubrique DCCFC.
- renvoyer par courrier ou déposer les dossiers de candidatures dûment complétés avant la date limite de dépôt fixée pour chaque lot.

La commission technique est chargée de l'ouverture des plis et de l'établissement d'un procès-verbal des opérations effectuées. Le procès-verbal est immédiatement transmis à la commission de sélection.

La commission de sélection des œuvres est convoquée par le président du jury. Elle est appelée à donner un avis sur les projets proposés.

Les projets sont présentés à la commission d'appel d'offre un marché de gré à gré est passé avec l'artiste sélectionné.

Conditions de recevabilité des candidatures

Les candidats doivent produire un dossier complet démontrant leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

Dans le cas d'un appel à projets, les artistes, créatifs ou designers peuvent candidater seul ou en équipe, pour un ou plusieurs lots, toutefois, il est nécessaire de déposer un dossier par lot.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers des candidatures sont à adresser sous enveloppe portant la mention « Projet artistique et culturel du Médipôle de Koutio ».

Les documents à fournir sont les suivants :

1) Un dossier personnel comprenant :

- l'état civil (photocopie de la pièce d'identité ou un extrait d'acte de naissance, ou une copie du livret de famille) ;
- un numéro de Ridet ;
- un relevé d'identité bancaire ;
- une attestation d'assurance professionnelle si l'artiste est appelé à travailler sur site ;
- une copie de la carte d'assuré social (Cafat Ruamm) ;
- une notice biographique accompagnée d'un dossier illustré listant ses expériences artistiques et réalisations notoires.

Pour les personnes morales :

- un récépissé de déclaration ou une copie de la publication au Journal officiel pour les associations ;
- un avis d'identification RIDET ou un extrait du registre du commerce et des sociétés (KBIS).

2) Un dossier présentant le projet artistique comprenant :

- une courte note d'intention décrivant le projet de réalisation, les délais d'exécution, les techniques mises en œuvre, les matériaux utilisés et leurs performances techniques (pérennité, facilité d'entretien, fiche technique des fournisseurs), sa pertinence par rapport au thème soumis et au lieu d'installation ;
- les cotes précises de la réalisation : hauteur, longueur, largeur (envergure minimale et maximale si nécessaire), ainsi qu'une estimation précise du poids de l'ouvrage ;
- les recommandations ou contraintes liées au soclage ou à l'accrochage ;
- une ou plusieurs représentations en couleur de la réalisation (esquisse, croquis, montage numérique ou maquette en trois dimensions) ;
- un budget prévisionnel détaillé de la création incluant tous les frais (matériaux, transport, soclage et installation).

EXAMEN DES PROPOSITIONS

Critères et modalités d'examen des propositions

La Commission formule son avis sur les projets présentés en fonction de divers critères, dont :

- leur qualité esthétique ;
- leur intégration au projet du Médipôle et à son environnement ;
- leur pérennité et leur coût d'entretien ;
- le coût de réalisation.

Information des candidats et réalisation

Les lauréats sélectionnés sont informés par courrier.

Ils s'engagent par le biais d'un marché d'acquisition et de cession des droits à réaliser et à livrer les œuvres selon l'échéancier proposé.

La mission du projet artistique et culturelle du Médipôle suit l'évolution de la réalisation des œuvres et accompagne leur installation et leur valorisation (scénographie, réalisation et mise en place de cartels).

Confidentialité des débats

Les membres de la commission de sélection des œuvres pour le Médipôle de Koutio s'engagent à ne rien divulguer des échanges et des débats au sein de la commission.

Les dossiers des candidatures sont à adresser sous enveloppe portant la mention « Projet artistique et culturel du Médipôle de Koutio »

Renseignements complémentaires

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur demande aux adresses suivantes :

Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté

21 rue Georges Clémenceau, Nouméa.

Téléphone : 26 97 60

Email : dccfc@gouv.nc

Les avis d'appel à projet sont téléchargeables sur le site www.gouv.nc rubrique DCCFC.